



TradEnable+



AIG TradEnable+ est le premier produit d'assurance-crédit à combiner des limites de crédit non annulables et une couverture au premier euro. Cette solution permet de réduire les tâches administratives et d'accélérer le processus de traitement des demandes d'indemnisation. Ce produit présente pour les courtiers de sérieux atouts à exploiter.

Soutenir les ambitions internationales des clients

AIG TradEnable+ protège les activités de vos clients à l'international. Elle est parfaitement adaptée aux sociétés françaises souhaitant exporter vers la plupart des pays de l'OCDE.

Un large marché potentiel

Les courtiers peuvent utiliser la solution AIG TradEnable+ pour cibler les entreprises de taille moyenne générant de 10 à 150 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Séduire de nouveaux clients

AIG TradEnable+ est également conçue pour aider les courtiers à attirer de nouveaux clients qui hésitaient jusque là à souscrire une assurance-crédit, soit parce qu'ils refusaient d'accepter des franchises importantes, soit parce qu'ils étaient réticents à l'idée de devoir fixer leurs propres limites discrétionnaires.



Garantie au premier euro et limites non annulables



AIG TradEnable+ combine limites de crédit non annulables et garantie dès le premier euro, ce qui en fait une solution idéale pour les entreprises qui ne souhaitent pas de franchises élevées ou de partage du risque.

Garantie dès le premier euro

La garantie dès le premier euro est particulièrement adaptée aux entreprises ne souhaitant pas, ou ne pouvant pas, assumer une part significative du risque d'impayé dans le cadre de leur assurance-crédit.

Limites non annulables

Actuellement, la garantie dès le premier euro est uniquement disponible avec des limites de crédit annulables, ce qui permet aux assureurs crédit d'annuler la garantie à leur discrétion.

AIG TradEnable+ est conçue pour les entreprises de taille moyenne, tous secteurs confondus.

Entreprises de taille moyenne

AIG TradEnable+ est conçue pour les entreprises générant un chiffre d'affaires compris entre 10 et 150 millions d'euros.

Facile à mettre en place

Les assurés ont juste à créer un fichier Excel avec les données de facturation, le télécharger sur la plateforme TradEnable pour obtenir une analyse personnelle de leur gestion crédit.

Implantation géographique

Les assurés de la solution AIG TradEnable+ sont principalement des entreprises françaises exportant vers les pays de l'OCDE (d'autres marchés peuvent être étudiés).

Couverture au premier euro + Limites non annulables

Jusqu'à maintenant, les entreprises souhaitant opter pour des limites de crédit non annulables n'avaient d'autre choix que de se tourner vers un contrat en excédent de perte, ce qui les contraignait à assumer une part importante du risque. AIG TradEnable+ vient changer la donne en combinant limites de crédit non annulables et garantie dès le premier euro.

Elle couvre les pertes au-delà d'un faible seuil de déclaration de sinistre ou alternatives disponibles et permet de fixer les limites à la signature du contrat, limites qui sont définitives et ne peuvent ensuite être réduites ou résiliées en cours de période de garantie. Une fois le compte acteur réactivé, la limite de crédit est automatiquement rétablie. Ces atouts sont particulièrement attractifs pour les entreprises de taille moyenne.

"Les limites de crédit ne peuvent pas être annulées pendant la durée du contrat. Si le compte d'un acheteur se développe, s'il paye dans les temps, sa limite de crédit augmente également. Tant qu'il respecte les modalités de paiement, sa limite ne peut être ni réduite ni annulée."

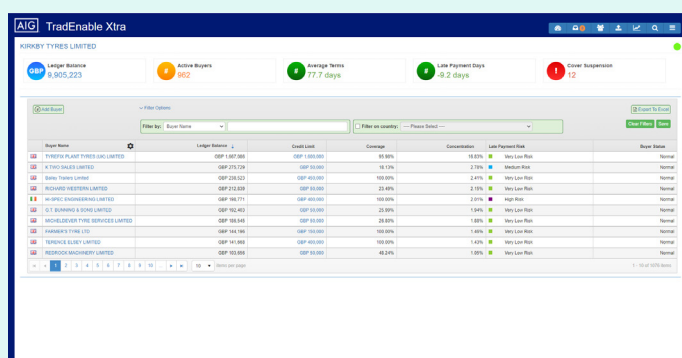
Tranquilité d'esprit

AIG TradEnable+ permet de libérer l'assuré de l'obligation de fixer lui-même des limites discrétionnaires et d'accélérer le traitement des sinistres.

Des limites de crédit assurées

Grâce à AIG TradEnable+, les limites de crédit sont calculées pour chaque acheteur au moyen de données de paiement fournies par l'assuré via les données comptables téléchargées. L'assuré peut ainsi obtenir, dans des délais très brefs, des limites de crédit cohérentes, parfaitement adaptées à ses besoins. Il n'est pas non plus tenu de fixer lui-même ses propres limites discrétionnaires, de procéder à des analyses complémentaires concernant la solvabilité de ses acheteurs ou d'engager des dépenses supplémentaires pour obtenir les informations nécessaires.

“AIG TradEnable+ réduit la charge de travail des assurés. Ils n'ont plus à analyser eux-mêmes la solvabilité de leurs acheteurs en vue de fixer des limites discrétionnaires. Ainsi, en cas de sinistre, ils n'ont plus à prouver le bien-fondé de leurs limites de crédit.”



Buyer Name	Ledger Balance	Credit Limit	Coverage	Concentration	Risk Status
1 TROOP PLANT THRES-LAS LIMITED	GBP 1,000,000	GBP 1,000,000	100.0%	95.0%	Yes Low Risk
2 K THYS SALES LIMITED	GBP 275,728	GBP 50,000	18.1%	2.7%	Medium Risk
3 BAHY TOWNS LIMITED	GBP 238,523	GBP 60,000	100.0%	2.4%	Yes Low Risk
4 HOUNS HERRING LIMITED	GBP 233,830	GBP 60,000	22.4%	2.1%	Yes Low Risk
5 W-SPEC ENGINEERS LIMITED	GBP 198,771	GBP 60,000	100.0%	2.0%	High Risk
6 D BANNING & SONS LIMITED	GBP 192,403	GBP 30,000	23.9%	1.9%	Yes Low Risk
7 HANCOCKS OF THE SERVICES LIMITED	GBP 163,143	GBP 60,000	20.9%	1.8%	Yes Low Risk
8 FARMER'S TYRE LTD	GBP 141,196	GBP 10,000	100.0%	1.6%	Yes Low Risk
9 TARDIFFS EBBW LIMITED	GBP 141,088	GBP 60,000	100.0%	1.4%	Yes Low Risk
10 HODGKINS ENGINEERS LIMITED	GBP 103,889	GBP 10,000	40.2%	1.0%	Yes Low Risk

En fixant les limites de crédit et en déclarant automatiquement les retards de paiement, AIG TradEnable+ offre aux clients une plus grande certitude sur leur demande d'indemnisation.



Facile à installer

AIG TradEnable+ est facile à installer en téléchargeant un simple fichier excel contenant les données sur les comptes débiteurs de l'assuré. Il n'y a pas de frais supplémentaires, les coûts de la plateforme sont inclus dans la prime d'assurance.



Rendez-vous sur le site d'AIG TradEnable+



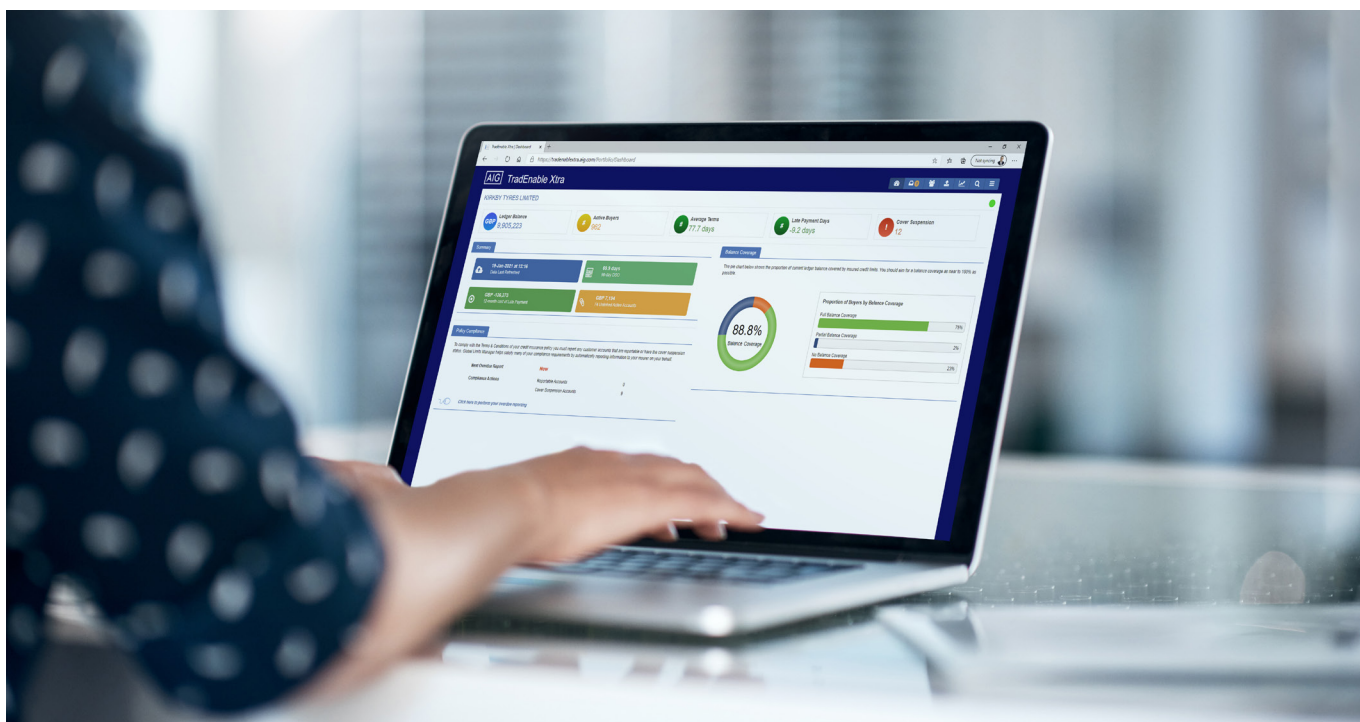
Téléchargez les données de facturation via la plateforme en ligne

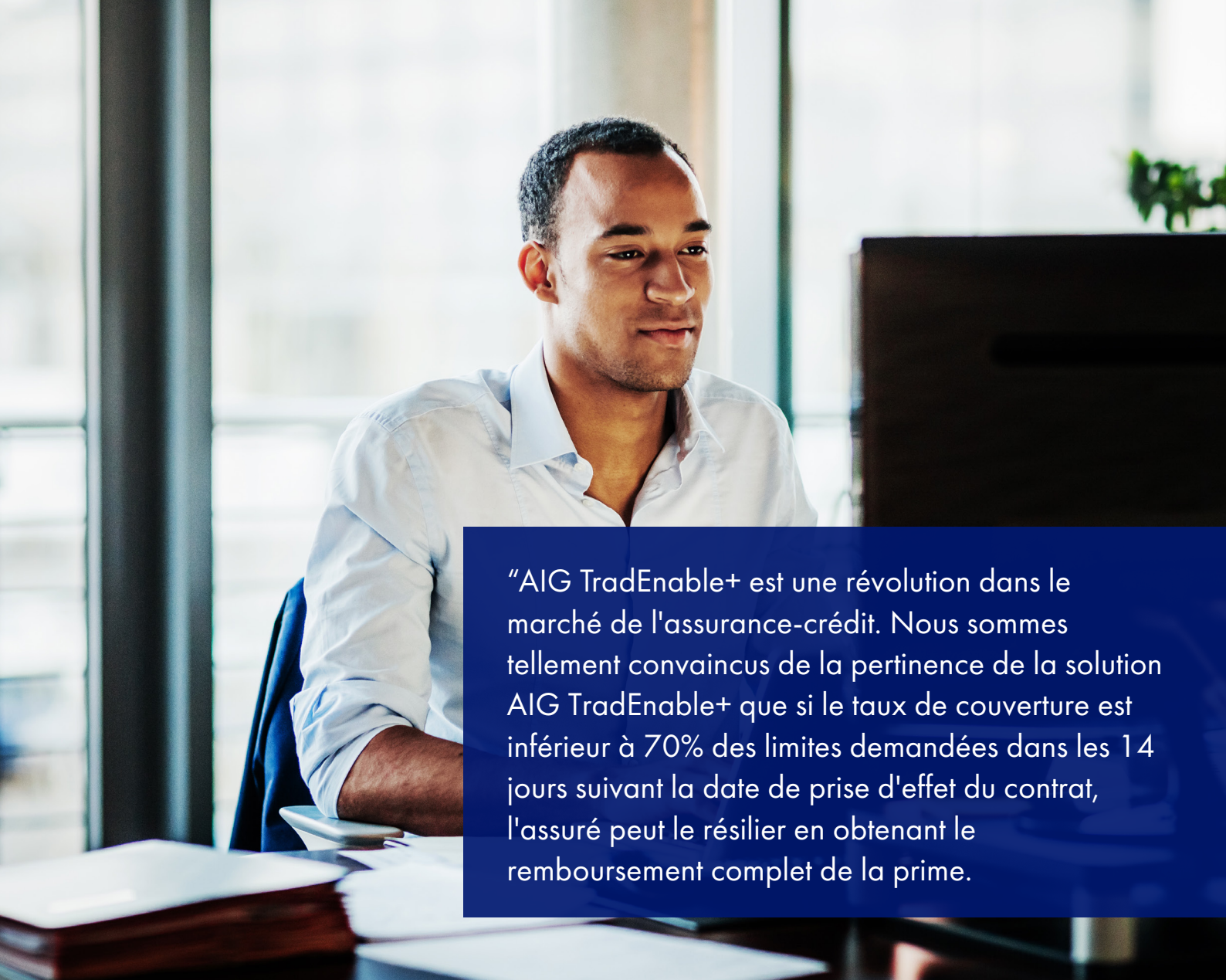


TradEnable+ identifie vos clients à travers le numéro DUNS, analyse l'expérience de paiement et calcule les limites de crédit.



Consultez les limites de crédit recommandées pour vos acheteurs



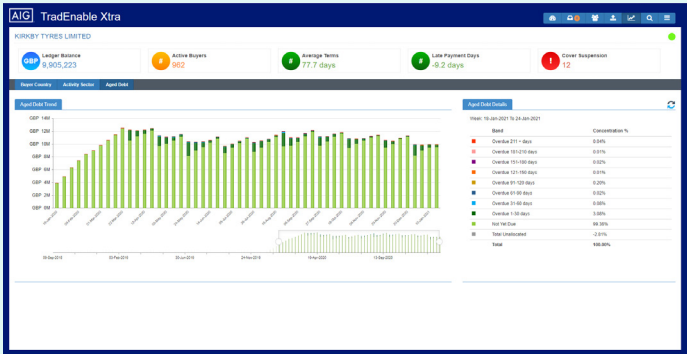


“AIG TradEnable+ est une révolution dans le marché de l'assurance-crédit. Nous sommes tellement convaincus de la pertinence de la solution AIG TradEnable+ que si le taux de couverture est inférieur à 70% des limites demandées dans les 14 jours suivant la date de prise d'effet du contrat, l'assuré peut le résilier en obtenant le remboursement complet de la prime.

Gestion facilitée

Les assureurs crédit demandent généralement à leurs assurés de leur déclarer chaque mois les retards de paiement. AIG TradEnable+ le fait automatiquement, en temps réel et en continu, ce qui permet aux assurés de gagner du temps et de bénéficier de données récentes sur leurs acheteurs. Le système indique également quels comptes doivent être bloqués afin de garantir le respect des termes et conditions du contrat.

AIG TradEnable+ comprend un profil de risque par créancier, un système de déclaration et d'alertes automatiques, ainsi que des formulaires de déclaration de sinistre préremplis, afin de réduire au maximum le temps passé par les assurés à gérer leur contrat.



AIG TradEnable+ offre aux assurés un profilage en temps réel des créanciers, ce qui permet de gagner du temps, d'améliorer la productivité, de renforcer la gestion du crédit et de contribuer à garantir le respect du contrat.

Caractéristiques & Avantages

- AIG TradEnable+ offre des limites de crédit non annulables pendant 12 mois. Une bonne nouvelle pour les entreprises qui avaient perdu confiance en l'assurance-crédit lorsque certains assureurs ont résilié leurs limites de crédit pendant la crise financière.
- Toutes les limites de crédit sont calculées automatiquement ou fixées par AIG, dégageant ainsi l'assuré de l'obligation de fixer des limites discrétionnaires et de procéder aux analyses nécessaires à cette fin.
- Le système AIG TradEnable+ fonctionne par téléchargement de fichiers excel. L'assuré ne supporte ainsi aucun frais supplémentaires.
- AIG TradEnable+ permet de simplifier le travail administratif. La déclaration des retards de paiement est effectuée automatiquement par l'outil, ce qui permet de réduire le temps alloué à la gestion du contrat et de garantir le parfait respect de ses conditions.
- AIG TradEnable+ simplifie le processus de traitement des demandes d'indemnisation. Toutes les limites étant validées par AIG, les assurés n'ont plus à apporter la preuve du bien-fondé des limites de crédit fixées en cas de sinistres, ce qui avait tendance à ralentir le processus de traitement des demandes d'indemnisation.





Marché cible

Entreprises générant un chiffre d'affaires compris entre 10 et 150 millions d'euros.



www.aig.com/fr

Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com
AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D - Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.
Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.